

NOTE DE SYNTHESE

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE ET PLAN DE FINANCEMENT DU JETP

LEGS



Leadership, Éthique, Gouvernance, Stratégies pour l'AFRIQUE



**« PLAIDOYER EN FAVEUR D'UNE TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE JUSTE ET ÉQUITABLE AU
SÉNÉGAL »**

DÉBAT NUMÉRIQUE

**STRATÉGIE DE MISE
EN ŒUVRE ET PLAN
DE FINANCEMENT DU
JETP**

30 janvier 2024, sur Zoom

SOMMAIRE

INTRODUCTION	02
<i>Mutations du marché des énergies renouvelables</i>	03
<i>L'engagement des partenaires financiers : le cas de la Kwf Bank Sénégal</i>	06
<i>Plaidoyer en faveur du développement du contenu local dans la nouvelle industrie durable</i>	07
<i>Synthèse des discussions</i>	08
CONCLUSION	10

INTRODUCTION

Dans le cadre de son initiative de plaider en faveur d'une transition énergétique juste au Sénégal, LEGS-Africa a organisé un deuxième débat numérique sur le JETP autour de la thématique « Stratégie de mise en œuvre du plan de financement du JETP », le mardi 30 janvier 2024.

Introduisant la session, Elimane Kane a rappelé les engagements internationaux en faveur de la transition énergétique qui, guidés par un objectif de limitation du réchauffement climatique, entendent faciliter l'émergence de sociétés résilientes et sobres en carbone. Les actions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ont nécessité un engagement financier des pays riches pour soutenir les pays en voie de développement qui vivent de manière drastique les conséquences de ce dérèglement du climat alors que leur contribution aux émissions de gaz carbone demeure très marginale.

Dans ce contexte, le Sénégal fait face à des défis urgents liés, d'une part, à la réduction de sa dépendance énergétique, et d'autre part, à l'industrialisation pour répondre aux exigences de développement. Il note toutefois des acquis non négligeables, notamment en matière de leadership sur l'action climatique et le mix énergétique.

Par ailleurs, l'engagement du pays dans le JETP comporte des implications stratégiques majeures allant au-delà du changement climatique et qui doivent être jaugées sur la base de ses ambitions de développement. A la lumière des acteurs gravitant autour de ce partenariat (le groupe des partenaires internationaux, notamment), l'enjeu stratégique qui se dégage se rapporte davantage au contrôle du nouveau marché des énergies renouvelables. En effet, cette nouvelle économie mondiale représente un terrain de déploiement de nouvelles stratégies de domination du marché. Ce qui laisse transparaître un risque de reproduction des asymétries existantes et des rapports de domination géostratégiques, au détriment de nos États du reste très dotés en ressources énergétiques renouvelables. Dès lors, quels choix stratégiques au regard de ces relations de pouvoir déséquilibrées ?

Pour satisfaire ses engagements pris dans le cadre du JETP, l'Etat du Sénégal bénéficiera de l'appui du Groupe des Partenaires internationaux et des banques multilatérales de développement. Ainsi, 2,5 milliards d'euros seront mobilisés pour financer la phase initiale du processus allant de 3 à 5 ans, à partir de 2023.

Durant et au-delà de cette période, des financements supplémentaires pourront être mobilisés pour soutenir les ambitions sénégalaises pour une transition juste, équitable, inclusive et porteuse de développement.

Prévu d'être finalisé en juin 2024, le plan d'investissement du JETP sénégalais devra s'articuler sur six secteurs prioritaires identifiés : énergie, transport et mobilité, entreprises, industrie, agriculture, bâtiment. Sur quels bases ces priorités ont-elles été identifiées et retenues ? Le processus d'élaboration du plan d'investissement est-il inclusif ? Quelle stratégie de mise en œuvre de ce plan ?

Pour fournir des réponses à ces lancinantes questions, LEGS-Africa a réuni autour de sa table virtuelle Baye Elimane Gueye du BOS-PSE, Ndeye Fatou Ndiaye du Kfw Bank Sénégal, et Antoine Faye de Enda Energie. Sous la direction de Fatou Fall, la modératrice, les interventions ont davantage été orientées sur les mutations du marché des énergies renouvelables, l'engagement des partenaires financiers et l'importance du contenu local dans cette nouvelle économie.

Mutations du marché des énergies renouvelables

Coordonnateur du Pôle Suivi des Impacts Socio-Economiques au BOS-PSE, Baye Elimane Gueye fait constater, d'emblée, l'existence d'un potentiel d'investissements verts dans plusieurs secteurs qu'il convient de valoriser pour accroître la croissance économique du Sénégal.

Le plan national de développement économique (PND) pour la période 2024-2028 renseigne que le Sénégal a enregistré une augmentation de 1,52°C de sa température, sur une période allant de 1950 à 2021. Selon l'indice global d'adaptation sur lequel s'est appuyé le rapport, le Sénégal est assez vulnérable face au changement climatique. Les données fournies par le système d'information énergétique national permettent de constater que, par rapport à cet état de fait, 4 secteurs concentrent l'essentiel de l'émission de gaz carbonique : les industries énergétiques (46%), le transport (19%), les résidentiels (24%) et les industries manufacturières et de construction.

L'action du BOS, dans ce cadre, s'est d'abord traduite par la structuration, en 2022, du PSE Vert qui se veut être un catalyseur d'initiatives publiques et privées écologiquement durables et génératrices de croissance inclusive et équitable.

Cette initiative présidentielle qui s'inscrit dans la phase 2 du PSE cible les secteurs de l'énergie, l'industrie, l'agriculture, la foresterie, l'eau et l'assainissement, l'urbanisme et la construction. Pour Gueye, la structure de consommation d'électricité a été un élément déterminant dans ce travail de priorisation. En effet, des statistiques de la matrice de comptabilité sociale de l'ANSD révèlent que sur un total 719,4 milliards de production d'électricité, les ménages consomment 256,3%, soit 35[EK1] %, l'autre part étant absorbée par les entreprises (64,3%).

Or, l'utilisation de l'électricité nécessite le recours au pétrole. La consommation intermédiaire de produits pétroliers est estimée à 1599,6 milliards, dont 567 milliards, soit un peu plus de 35% utilisés dans la production de l'électricité. Ainsi, quand bien même le processus de transition énergétique est enclenché au Sénégal, il convient de noter que l'approvisionnement en produits pétroliers dans les autres secteurs s'élève à plus de 1000 milliards. Considérant ces évidences, Gueye s'interroge à juste raison sur : comment concilier ce niveau de développement à la préservation de l'environnement et surtout, à une transition vers des énergies renouvelables ?

Saluant les efforts soutenus de l'État dans la diversification des sources énergétiques, il précise tout de même que les 31% atteints dans le mix énergétique ne concernent que 16% de la production d'électricité. Par ailleurs, parallèlement au projet d'électrification universelle, le PND identifie 9 domaines moteurs de la croissance, parmi lesquels l'industrialisation. La question qu'il se pose, à ce niveau, c'est de savoir si cette demande supplémentaire en énergie sera prise en charge par le développement des énergies renouvelables ? Auquel cas, la structure de la consommation ne connaîtra aucune mutation au cours des prochaines années. Ou alors, devrait-on faire fi de cette demande supplémentaire pour prendre en charge les autres préoccupations, notamment l'introduction du gaz dans le mix énergétique ? En tout état de cause, chaque stratégie est porteuse d'impacts non négligeables sur les plans économique et social.

Pour analyser ces éléments de contexte, Gueye s'appuie sur un indicateur innovant : le contenu carbone par kwh qui est passé de 963 g en 2012 à plus de 1104 g en 2017. Grâce à l'introduction du mix énergétique, ce chiffre a chuté à 690 g de CO₂/kwh, soit une baisse de 37% entre 2018 et 2020. A noter que la structure de la production d'énergies électriques au Sénégal est dominée par 75% de fioul. La stratégie de mix énergétique du Sénégal entend justement arriver à fractionner ce chiffre en 2 pour aboutir, in fine, à une structure de production de l'électricité articulée sur 60% de gaz et 40% d'énergies renouvelables.

Toutefois, ce choix n'est pas sans répercussions économiques. Ainsi, si au niveau du commerce extérieur, il favorise une dégradation du solde commercial, sur le plan interne, en revanche, l'augmentation des investissements dans ces domaines privilégiés offre des opportunités de création d'emplois et de renforcement du secteur privé local, notamment à travers les activités de maintenance corollaires à cette nouvelle industrie. A l'échelle macro-économique, ces investissements impacteront significativement sur le PIB.

Néanmoins, il attire l'attention sur le choix entre l'introduction du gaz dans le mix énergétique et la continuité des importations en produits pétroliers. Il constate d'une part, que l'introduction du gaz dans le système de production de l'électricité entraînerait une réduction drastique des importations de produits pétroliers et par ricochet, des recettes douanières. D'autre part, la densification du secteur gazier ouvrirait de nouvelles fenêtres d'opportunités fiscales pour compenser cette perte de recettes. L'analyse qui mérite d'être faite à ce niveau, c'est d'appréhender, dans une perspective comparative, les effets et impacts spécifiques à chaque choix stratégique sur l'économie.

Par ailleurs, la transition énergétique a ceci de bénéfique qu'elle a permis une réduction du coût de production de l'électricité. Ainsi, est-on passé d'un prix de production d'électricité de 118,42 francs par kwh en 2012, à un prix moyen de 110,18 francs en 2022, soit une baisse de 8,24 francs sur un kwh sur période de dix ans, période durant laquelle les prix des hydrocarbures ont connu une hausse exponentielle. L'introduction d'autres sources énergétiques comme l'éolienne et le solaire a permis à l'État de contourner cette contingence économique et même de diminuer le coût de production. Valorisés en termes de production d'électricité consommée actuellement, Gueye assure que ces 8,24 francs valent 40 milliards d'économie d'énergie pour les ménages qu'il faudra renforcer.

Par ailleurs, l'introduction de systèmes de transport intelligents tels que le TER et le BRT contribuant à la baisse de l'émission de GES fera gagner, en termes de report modal, entre 200 et 400 milles tonnes par an, soit environ 7 millions de tonnes sur une période décennale. Ce qui fait valoriser sur le marché et permet au Sénégal d'enregistrer des investissements supplémentaires pour mener à bien cette transition énergétique.

L'engagement des partenaires financiers : le cas de la Kwf Bank Sénégal

Ndeye Fatou Ndiaye qui entretenait le public de ce point est Coordinatrice du portefeuille Kfw Bank Sénégal, la coopération financière allemande, bras financier de la République fédérale d'Allemagne. C'est le premier partenaire du gouvernement sénégalais qui l'accompagne depuis maintenant trois décennies dans le développement des énergies renouvelables, nous dit-elle, avec un portefeuille de plus de 900 millions d'euros. Ceci étant, le JETP s'avère en parfaite corrélation avec la mission principale de l'institution qui est d'accompagner, de manière transversale, juste et équitable, l'amélioration de l'accès à l'énergie.

Mme Ndiaye nous apprend que les 2,5 milliards d'euros annoncés par l'IPG pour soutenir la phase initiale du JETP sont constitués, en grande partie, de subventions du gouvernement allemand. Ce choix qui se veut impactant économiquement et socialement se justifie par le fait que le secteur prioritaire de la coopération se trouve être les énergies renouvelables. Convaincue de l'importance du rôle de la société civile pour une transition juste et équitable, Ndiaye assure que l'ensemble des procédures et engagements de l'institution prennent en charge la dimension inclusive de toutes les catégories sociales, en particulier les plus marginalisées.

Pour l'heure, le plan d'investissement attendu en juillet de cette année est en phase de finalisation par la BAD. En plus des projets, il devrait comprendre des propositions de réformes pour une transformation durable du secteur, plaide Ndiaye. Pour ce qui est de la mise en œuvre du financement, la Kfw entend conduire des consultations au courant du mois de mai, avant la mise à disposition du plan d'investissement. Il s'agira de présenter les différents projets que l'institution estime être structurants pour garantir à l'ensemble des populations l'accès à l'énergie, de manière juste et équitable. Cette étape sera suivie de négociations sur les engagements de la banque dans le cadre du JETP. Même si les rôles ne sont pas encore clairement définis, dans ce processus, la Kwf réitère son engagement à accompagner le Sénégal dans l'atteinte de l'objectif ambitieux de 40% d'énergies renouvelables d'ici 2030. Militant pour une implication active de l'ensemble des parties prenantes dans leur diversité, avec un accent sur la société civile, la banque est du reste très active dans la mise en place des groupes de travail, terreau des décisions.

A ce propos, Elimane Kane a dégagé des axes de collaboration, qu'il juge pertinents, entre les partenaires financiers de l'État du Sénégal et les organisations de la société civile, parmi lesquels le travail de clarification des décisions d'investissement, le plaidoyer pour une meilleure implication des acteurs non étatiques et le suivi de la mise en œuvre des investissements. Il soutient que les standards internationaux pour le moins rigoureux exigés par les partenaires internationaux devraient s'appliquer non seulement à l'État, mais encore au secteur privé qu'ils accompagnent. Aussi, les populations bénéficiaires de ces investissements seraient plus à même de contrôler leur efficacité.

Plaidoyer en faveur du développement du contenu local dans la nouvelle industrie durable

Antoine Faye, expert en financement climatique représentant Enda Energie pour l'occasion, précise que le JETP qui n'est qu'un mécanisme financier innovant et adaptable en fonction du contexte du pays qui l'a négocié, ne dépend nullement du cadre de négociation sur le changement climatique. En cela, il n'est pas soumis à l'obligation des pays développés de soutenir les pays en développement dans leurs efforts d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Estimant que le Sénégal a le mérite d'avoir bien négocié son JETP, il rappelle que le financement n'a été obtenu que pour deux raisons : accompagner le Sénégal dans ses efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre, même si son empreinte carbone demeure faible, et la création d'emplois dans la chaîne de valeur de la transition énergétique. C'est sur le dernier point que la contribution de la société civile est plus attendue, dans la mesure où les conditions contraignantes corollaires aux financements obstruent souvent les dynamiques de contenu local. Dès lors, la mise en œuvre du JETP doit être favorable, selon Faye, à la création d'un écosystème propice au renforcement et à la participation active du secteur privé local. In fine, c'est une grande opportunité d'engager le pays sur les voies de l'industrialisation, serait-elle embryonnaire.

Enda Energie s'est naturellement emparée de la question du JETP, puisqu'elle est en charge de la préparation de la stratégie nationale long terme de développement sobre en carbone. La vision définie dans ce cadre est celle d'un Sénégal prospère à travers une économie intégrée, inclusive, résiliente et sobre en carbone. Elle s'appuie sur quatre axes : industrie, infrastructure, agriculture et énergie. Le JETP devrait permettre d'opérationnaliser cette stratégie de transition à long terme.

Synthèse des discussions

Le débat a suscité beaucoup de réactions de la part du public, ce qui dénote un intérêt certain pour la thématique. Réagissant aux différentes interpellations, les panélistes se sont prêtés à un exercice de précision et d'éclairage de certains points.

Ainsi, revenant sur les impacts des projets au niveau local, Gueye affirme que les entreprises localement implantées ont l'obligation de s'acquitter de la contribution économique locale qui profite aux collectivités hôtes. Les acteurs locaux, quant à eux, y trouveront leur compte grâce aux opportunités de sous-traitance, notamment la maintenance des installations, la pose de panneaux solaires, etc. Pour les investisseurs locaux désireux de diversifier leurs activités, le stockage de l'énergie électrique, qui est souvent problématique, est une niche intéressante. C'est pour dire que les opportunités ne font pas défaut. Le défi qui se pose, en revanche, c'est de faire en sorte que ces acteurs locaux soient suffisamment compétitifs face au secteur privé international très habile dans l'accaparement des marchés. D'où la nécessité de disposer d'un cadre réglementaire favorable au renforcement de ces acteurs.

Dans cette dynamique, Kane pense même que cette question de renforcement doit être érigée en priorité dans la stratégie de mise en œuvre du JETP. Car, en réalité, le paradigme du développement économique international est organisé de sorte que les acteurs nationaux sont généralement laissés pour compte au profit du privé international qui, en plus de concentrer les capacités technologiques, dispose à sa guise du capital international mobilisé. De ce point de vue, c'est un système qui reproduit de manière perpétuelle les inégalités entre le nord et le sud. Aux représentants de nos États, il exhorte donc à une plus grande cohérence stratégique, en accordant une prépondérance aux intérêts nationaux, à l'instar des partenaires internationaux. Pour lui, volonté politique et engagement des acteurs restent les maîtres mots.

Ndiaye, pour sa part, rappelle que le JETP demeure une initiative foncièrement sénégalaise et, à cet égard, il incombe aux Sénégalais d'en définir le contenu sur la base de leurs priorités. D'autres préoccupations relatives à l'exploitation des hydrocarbures et à la stratégie du gas to power ont été évoquées. A ce sujet, Kane invite les décideurs à plus d'ouverture et de transparence. Notamment, en communiquant sur les projections faites sur ces questions en étroite relation avec la transition énergétique, à la lumière des mutations en cours d'opération dans le secteur qui ne sont pas sans impacts sur les prospectives.

Quant à Faye, il demeure convaincu que la transition énergétique transcende la réduction des émissions de gaz carbonique. Elle devrait davantage être orientée sur la résolution de la question de l'accès universel à l'énergie. Pour cela, quoi mieux que les énergies renouvelables ? La transversalité du changement climatique a fini de prouver la nécessité de prendre en charge la question dans toutes les politiques publiques, dans une logique de centralisation.

Sur le rôle de la société civile dans le processus, Gueye et Kane conviennent qu'elle pourra faire profiter de sa proximité avec les populations pour formaliser leurs attentes et constituer une passerelle entre l'État et celles-ci. Kane de renchérir qu'elle devrait faire montre d'avant-gardisme par rapport aux intérêts stratégiques de l'État, d'une société ou d'une cause. Au-delà d'être impliquée, la société civile devrait être davantage écoutée. En effet, son approche basée sur des évidences scientifiques lui permettent de défendre des positions objectives qui pourraient aider l'État à renforcer ses capacités de négociation. De surcroit, en jouant le rôle de contrôle citoyen, elle peut s'informer sur les standards et autres mesures qui orientent les financements dans le dessein de suivre leur effectivité. Au sein de cette sphère citoyenne, il est des organisations qui ont développé une expertise solide dans le secteur et qui pourraient profiter aux acteurs locaux, par le biais de la formation, de sorte à ce qu'ils puissent investir le débat public et proposer des alternatives. Sur ce point, Ibrahima Dia est plutôt préoccupé par la contribution de la société civile au travail de conceptualisation des projets. De par sa perspective ouverte et indépendante, elle est mieux positionnée pour formuler des propositions transversales bravant le seul secteur de l'énergie. Ce qui offre une meilleure clarté sur le choix de la technologie appropriée concernant les options de projets.

Sceptique, Mamadou Lamine Diagne de l'AJE semble être sûr que le JETP est instrumentalisé par l'État pour faire légitimer son choix d'exploiter les hydrocarbures. Sinon, comment expliquer cet engagement soudain pour la préservation de l'environnement, alors que l'infime part consacrée à ce secteur (y compris les énergies renouvelables) dans le budget national n'atteint même pas 1% ? Il constate avec regret que nonobstant ses efforts de mobilisations de financements internationaux, il s'avère que l'État accorde peu d'attention aux questions environnementales dans sa politique interne de mobilisation de ressources. Le Sénégal s'est aventuré à contracter de nouvelles dettes qui seront laissées en héritage aux générations à venir, au moment où il regorge d'une expertise incontestable dans le développement de solutions endogènes sobres, capables de soutenir ses efforts d'atténuation.

CONCLUSION

Cloturant la session qui s'est avérée très interactive, Elimane Kane a adressé des mots de remerciements aux différents panélistes ainsi qu'au public, tout en rappelant le travail de recherche en cours sur le JETP au Sénégal menée par LEGS-Africa.

Le débat se prolonge dans les réseaux sociaux de LEGS Africa, à travers une campagne digitale autour du JETP initiée dans le but de susciter l'intérêt des citoyens sur cette question stratégique et de contribuer à l'émergence d'une opinion publique de qualité.

CONTACT :

Email : legs.africa2063@gmail.com
www.legs-africa.org
www.citizenlegs.org

Yoff, 4 Route de l'Aéroport , 2ème étage
Dakar - Sénégal
Tel : 33 860 24 87 // 77 414 17 65